

Groupe International Consultatif
Projet d'Exploitation Pétrolière et d'Oléoduc Tchad-Cameroun

RAPPORT DE MISSION
AU CAMEROUN ET AU TCHAD
DU 19 JUILLET AU 3 AOÛT 2001

28 septembre 2001

Le Groupe International Consultatif

Mamadou Lamine Loum, Président
Hilde Frafjord Johnson (absente de cette mission)
Jane I. Guyer
El Mazide Ndiaye
Dick de Zeeuw
Jacques Gérin, Secrétaire Exécutif

Le Secrétariat du GIC

5 Place Ville-Marie, bureau 200
Montréal (Québec)
CANADA H3B 2G2
Tél : +1 514 861 0583
Fax : +1 514 397 1651
Courriel : secretariat@gic-iag.org

Le 28 septembre 2001

RAPPORT DE MISSION AU CAMEROUN ET AU TCHAD DU 19 JUILLET AU 3 AOÛT 2001

1. INTRODUCTION

Le Groupe International Consultatif du Projet d'exploitation pétrolière et d'oléoduc Tchad-Cameroun, (GIC) a été constitué le 21 février 2001. Son mandat est de conseiller le Président du Groupe Banque Mondiale et les gouvernements du Tchad et du Cameroun en leur faisant part de ses observations sur l'exécution de l'ensemble des projets reliés à l'exploitation pétrolière et la construction de l'oléoduc au Tchad et au Cameroun par le consortium ExxonMobil-Chevron-Petronas.

Ce mandat consiste de façon particulière à identifier les mesures qui peuvent contribuer à faire de ce projet commercial un véritable instrument de développement. Il doit permettre, dans un contexte de bonne gouvernance en progrès notables, d'accroître la sécurité et le bien-être des populations et de développer les expertises et les outils nécessaires à l'administration publique comme aux entreprises commerciales et à la société civile.

Face aux inconnus qu'engendre inévitablement un projet de cette envergure, le GIC perçoit son mandat comme axé essentiellement sur l'anticipation, sur l'identification des risques et des opportunités à moyen et long termes, et de proposer des mesures de gestion des enjeux, davantage que sur la surveillance de la conformité technique, cette responsabilité étant déjà assumée par d'autres.

Réuni pour la première fois en mars à Washington pour une séance d'information, le Groupe effectua une première visite de courtoisie et de contacts au Tchad puis au Cameroun en avril et se réunit en mai pour formuler son Énoncé de Mission et préparer son plan de travail. Ce dernier, rendu public le 30 juillet dernier, donne un premier aperçu de son calendrier de travail d'ici la fin de 2003 et identifie les secteurs sur lesquels le GIC portera son attention.

En conformité avec son mandat et selon son calendrier, le Groupe a effectué au Cameroun et au Tchad du 19 juillet au 3 août 2001 une première visite de travail, objet du présent rapport.

Contexte et objectifs de la mission

Le présent Rapport de Mission rendra compte des principales observations et des recommandations que nous sommes en mesure de formuler à ce stade. Cette première visite de travail constituait essentiellement un tour d'horizon et, dans bien des cas, une première prise de contact pour jeter les bases de relations de travail et de confiance. Le Groupe a cherché à recueillir l'information la plus vaste possible et à établir le plus grand nombre de contacts afin de concentrer éventuellement ses efforts sur des sujets précis. Cette mission a été entreprise sans que le Groupe ait pu encore prendre connaissance de toute l'information écrite disponible ou sollicitée.

L'objectif de ce Rapport est de rendre compte des enjeux que nous avons identifiés, de proposer des pistes pour aider les responsables à faire progresser les dossiers, sans prétendre avoir, en quelques semaines, des solutions définitives à proposer, notamment en ce qui concerne les risques qui pèsent sur le projet à moyen et long termes et les moyens de les conjurer.

Chronologie de la Mission

Arrivé à Douala le 19 juillet, le GIC est demeuré au Cameroun jusqu'au 25, rencontrant individus et groupes à Douala, Kribi et Yaoundé.

De Yaoundé, nous nous sommes rendus par avion à Komé et Bébidjia, d'où nous avons rayonné à Moundou, Doba et dans les villages avoisinants.

Le 29 nous rejoignons par la route N'djaména où nous avons travaillé jusqu'au jeudi soir 2 août.

Au cours de ce séjour, le GIC a tenu plus de 50 rencontres avec des individus, services, groupes et institutions. On retrouvera en annexe la chronologie des étapes de cette visite et la liste des rencontres.

2. APERÇU GÉNÉRAL

Caractéristiques communes aux deux pays

Le projet d'exploitation pétrolière et d'oléoduc Tchad-Cameroun est un projet de dimensions exceptionnelles tant par l'investissement envisagé que par son contexte historique, géographique, social et culturel. Il sera inévitablement source de profonds changements dans les deux pays, principalement au Tchad. Ces changements peuvent-ils être ultimement bénéfiques aux populations de ces pays, en particulier aux populations riveraines ? Voilà un défi qui est encore loin d'être gagné.

Il y a un déséquilibre flagrant entre la capacité d'action du consortium exploitant (ExxonMobil-Chevron-Petronas), tant par ses moyens financiers que par sa technologie, sa coordination rigoureuse et son échéancier précis d'une part, et, d'autre part, les moyens dont disposent les États et leurs populations pour gérer, régler, voir même influencer le cours du projet et en tirer tous les bénéfices possibles. Le projet progresse présentement dans une voie prometteuse mais à des allures et suivant des processus très différents pour les deux parties : le consortium, par une action concentrée sur son objectif et les pays par des débats et des négociations sur plusieurs questions qui touchent des divisions territoriales diverses. Une longue période de lutte de la société civile contre la première mouture du projet a permis d'améliorer la protection des populations et de l'environnement. Les options techniques et les moyens d'exploitation mis en oeuvre sont plus rassurants. Cependant, le gouvernement, la société civile, le consortium et la Banque Mondiale doivent opérer une mutation de leur perceptions mutuelles alors que le projet en est maintenant à l'étape de la réalisation.

À cette étape, les délais constituent de sérieux problèmes pour toutes les parties et le danger ne se limite pas seulement aux occasions manquées au moment de la construction bien qu'elles soient très importantes. Malgré l'implantation profonde du projet dans l'écosystème, il y a un risque évident de création d'une enclave industrielle de transport et de services connectée intimement avec l'extérieur mais distante du milieu socio-économique et culturel d'accueil dont le consortium est partie intégrante pour les 30 prochaines années. S'il devient impossible d'établir des relations confiantes avec la population dans le cadre de ce projet, on peut s'attendre à ce qu'il soit au mieux toléré passivement.

La plupart des programmes de renforcement des capacités nationales ont été annoncés mais plusieurs d'entre eux n'arrivent pas à se développer au rythme des travaux du consortium. Par exemple, le contrôle national n'a pas encore été implanté. D'autres initiatives sont trop modestes, tels la sous-traitance de travail aux nationaux et les efforts pour substituer la compétence technique locale à celle de l'étranger. D'autres encore sont à peine amorcés comme un plan global pour répondre aux craintes et autres préoccupations des riverains et des pêcheurs au sujet de la protection des eaux de surface et souterraines dans les champs pétroliers et le long du pipeline ainsi que des eaux nationales et internationales au large du Cameroun.

Une communication efficace avec tous ceux qui ont un intérêt légitime demeure un problème sérieux, particulièrement avec ceux dont le gagne-pain pourrait être affecté pour le meilleur ou pour le pire par le projet. L'attribution des recettes entre le gouvernement central et les

administrations locales et régionales qui sont en cours de réforme au Tchad, doit encore être établie de telle sorte que le plan de gestion de ces sommes puisse être en vigueur dès le début des opérations. Ces carences pourraient miner l'efficacité du projet et affecter les bénéfices rendus aux populations.

Il sera donc crucial de réaliser l'implantation complète des projets de renforcement des capacités d'ici à ce que le pétrole se mette à couler en 2003. Pour que le programme soit efficace, il y a avantage à ce que toutes les parties soient proactives, qu'elles propagent l'information, qu'elles maintiennent le dialogue, qu'elles remédient aux points faibles et qu'elles élaborent des dispositifs d'intervention en cas de problèmes.

Caractéristiques particulières au Cameroun

Le Cameroun jouit, en général, d'une infrastructure nationale relativement opérationnelle et qui devrait vraisemblablement s'améliorer au cours des prochaines années. Les impacts du projet y sont aussi plus diffus sur le plan géographique et, à moins de catastrophe, moins visibles. Prises ensemble, ces conditions signifient que les institutions locales du Cameroun qui ont une certaine expérience de stabilité, devraient être relativement en bonne mesure de répondre aux demandes du projet. L'immigration et l'augmentation des prix attribuables au projet sont moins souvent mentionnées comme étant problématiques au Cameroun qu'au Tchad.

Le principal défi du projet en ce qui concerne le Cameroun est la maîtrise des risques environnementaux non négligeables provenant de la construction et de l'exploitation de l'oléoduc, y compris la portion au large des côtes, ainsi que la gestion des impacts sociaux sur les communautés.

Les opportunités de marchés sont importantes à court terme, pendant la période de construction, mais les retombées financières à l'État, pendant la durée de l'exploitation, sont de moindre importance qu'au Tchad. Il est donc important que des mesures soient prises pour stimuler au plus tôt le maximum de retombées économiques.

Caractéristiques particulières au Tchad

Au Tchad, les gens ont de grandes attentes quant aux bénéfices tangibles et visibles découlant du projet. En même temps, malgré l'importance des revenus provenant du pétrole, le Tchad devra faire preuve d'une grande détermination pour développer une économie diversifiée et qui ne soit pas dépendante d'un seul produit, le pétrole. La recherche d'une synergie optimale, faite de collaborations substantielles mais réalistes entre le secteur pétrolier et les autres secteurs, demandera beaucoup d'efforts et d'imagination à toutes les étapes mais spécialement à celle de la préparation.

Le projet représente une intervention majeure, un méga-projet, dans un pays jeune et pauvre dont les institutions politiques et sociales, encore en pleine évolution, sont fragiles. Les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, qu'elles soient le fait de rebelles, de bandits ou de militaires, limitent les initiatives si les populations craignent un retour à des temps incertains. La discipline et le respect des droits de la part de tous ceux qui portent des armes demeurent par conséquent une source de préoccupation.

Le projet est largement concentré dans une économie rurale complexe dont les institutions administratives et la structure économique sont appelées à changer rapidement dans un avenir

rapproché pour des raisons partiellement reliées au projet pétrolier. À ce jour, la production du coton, contrôlée par le gouvernement, constitue la principale culture de rente. Elle est effectuée sur de petites exploitations par des fermiers vivant dans des villages dispersés sur un terrain plat sillonné du nord au sud par des corridors pastoraux très fréquentés et de l'est à l'ouest par des réseaux commerciaux également très actifs avec la République Centrafricaine et le Cameroun. Cette diversité recèle un potentiel permettant éventuellement une production commerciale élargie. La construction de trois nouvelles routes au cours des prochaines années, celle de Mbere à Kome, construite par TOTCO, qui relie la région directement au centre du Cameroun et à la côte, celle de Garoua Boulai à Bangui et celle de Ngaoundere vers l'est pour rejoindre la route de Mbere, aura pour effet d'intensifier et de réorienter le commerce et de modifier les comportements, donc l'utilisation des terres. On note une forte augmentation du cheptel au cours des vingt dernières années, dû sans doute largement au changement climatique. On rapporte que les conflits entre les fermiers et les pasteurs ont augmenté et que les méthodes de médiations apparaissent insatisfaisantes à la plupart des parties.

Durant les trente dernières années, l'administration locale s'est montrée plus ou moins efficace dans cette région du Tchad ce qui explique en partie l'importance de la présence et de l'activité des ONG dans tous les aspects du travail de développement. Tout comme dans le reste du pays, l'administration locale de la région sera l'objet d'une réforme majeure entreprise par le Ministère de la décentralisation. Les premières élections aux postes de conseillers pour les communes devraient se tenir en juin 2002 à la suite des prochaines élections législatives nationales qui auront lieu vers mars 2002. Suite à l'expérience des élections présidentielles de mai 2001, on peut s'attendre à ce que la contestation politique dans le sud soit vigoureuse; il n'est pas facile de prédire comment le projet pétrolier sera projeté dans les débats. En même temps, COTONTCHAD – industrie qui représente jusqu'à maintenant la base des exportations du Tchad - sera appelée à être privatisée et réorganisée suivant des préparatifs faits en 2000-2001.

Par conséquent, les prochaines années promettent d'être marquées de changements sans précédent dans plusieurs aspects de la vie sociale dans la région des champs pétrolifères. Cela serait vrai pour certains de ces changements même sans projet pétrolier. Mais la période de construction et les attentes de la population ajouteront à l'intensité de ces changements. L'augmentation des prix du logement et de la nourriture, une plus grande présence des troupeaux et des conflits, la désaffection des exploitants agricoles, le déclin du coton et les problèmes de sécurité ne résultent pas exclusivement du surcroît d'activité économique engendré par le projet pétrolier. Mais ces tendances sont sans doute exacerbées par le projet du fait de l'existence réelle ou espérée d'opportunités d'embauche et de distribution des revenus.

Dans ces circonstances, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan régional de développement d'une part, et la dévolution d'une plus grande responsabilité administrative et financière aux administrations locales et régionales d'autre part, deviennent des instruments importants de mise en œuvre des mesures de réduction de la pauvreté provenant des revenus du pétrole et de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Ces actions devraient également contribuer à resserrer les liens de confiance entre administrés et administrations publiques, qu'elles soient locales, régionales ou nationales. En particulier dans le sud, ces administrations auront la responsabilité de promouvoir une économie diversifiée et des retombées à la population dans le contexte d'un grand projet pétrolier.

Il n'est donc pas surprenant que le projet évoque des attentes, des inquiétudes et des controverses sérieuses sur les plans politique, économique, environnemental et social. Que l'impact ultime soit positif ou négatif pour le pays, il sera considérable. Toutes les attentions sont donc requises pour créer des conditions qui favorisent le succès. Cependant les ressources financières, humaines et matérielles limitées dont dispose l'administration pour préparer et sécuriser les populations, apporter un appui aux entreprises locales et dynamiser les structures d'accompagnement du projet, demeurent une source d'inquiétude.

La Banque Mondiale

La Banque Mondiale est également participante au défi de faire de ce projet commercial un instrument de développement. Une accélération des mécanismes d'appui aux gouvernements, mécanismes déjà identifiés dans les projets approuvés en juin 2000, est essentielle pour éviter une trop grande distanciation du projet par rapport à ces moyens d'appui. Présence sur le terrain, souplesse et rapidité d'exécution, sont parmi les défis importants auxquels la Banque doit faire face aujourd'hui. Des réglages utiles sont en cours au plan du suivi sur le terrain; d'autres restent à faire en termes de flexibilité et de temps de réponse en rapport avec les gouvernements des deux pays.

3. CONSTATS, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS

Conformément à notre mandat, nous avons souligné les préoccupations des gens et les problèmes à gérer d'ici la pose du pipeline et le début de l'exploitation. Mais nous avons aussi noté une volonté générale chez presque tous nos interlocuteurs de gérer ces préoccupations pour contribuer au succès du projet comme instrument de développement. Nous avons constaté que les structures de suivi et de contrôle sont progressivement mises en place et, surtout, nous avons reconnu la haute qualité professionnelle et l'engagement élevé des responsables de ces différentes structures.

Cette section reprend les cinq volets du mandat du Groupe et identifie pour le Cameroun, pour le Tchad, ou de façon générale, les constats, les conclusions, et chaque fois que nécessaire, les recommandations. Ces recommandations, présentées en italiques, s'adressent, sauf précision contraire, à la Banque Mondiale et aux gouvernements en conformité avec le mandat du GIC. Souvent elles intéressent aussi le consortium, la société civile ou d'autres acteurs.

DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL (CAPACITY BUILDING)

EN GÉNÉRAL

Un projet à deux vitesses

Il y a un déséquilibre croissant entre d'une part le rythme auquel se déroulent les opérations du consortium, rythme qui respecte globalement le calendrier prévu, et d'autre part le rythme auquel sont en mesure d'agir les gouvernements, les institutions publiques, la Banque Mondiale et la société civile.

Ce déséquilibre prend diverses formes. Il se manifeste entre autre par la création de programmes ou de structures qui, mis en place, n'ont pas les ressources humaines ou matérielles pour agir. Quelques exemples :

- le projet FACIL pour lequel les fonds ne sont pas encore dégagés,
- l'initiative de la SFI en faveur des entrepreneurs locaux qui n'a pas encore aboutie,
- le non-démarrage du processus de planification régionale dans la région de Doba,
- l'absence des études socio-économiques sur les budgets familiaux,
- le lancement et l'arrêt presque aussitôt de la FEDEC,
- des plans de communication non finalisés, et surtout, la rareté des actions systématiques de communication,
- l'absence de rapports réguliers et publics des autorités gouvernementales chargées de la surveillance du projet.

La Banque Mondiale et chacun des gouvernements doivent revoir le statut de chacune des initiatives en cause et prendre les mesures nécessaires pour accélérer leur mise en œuvre.

Il sera parfois utile de délier des projets à plusieurs volets pour que les retards dans l'un n'affectent pas l'ensemble : par exemple, le processus de planification régionale peut progresser sans attendre les études des budgets familiaux.

Au besoin, effectuer une revue globale de toutes ces initiatives, assigner des priorités et revoir la possibilité de modifications structurelles ou autres pour en faciliter la mise en œuvre.

Inadéquation entre besoins et ressources

Dans les deux pays, mais spécialement au Tchad, il y a inadéquation entre les besoins des administrations publiques, mais aussi des entrepreneurs et de la société civile pour que chacun puisse jouer son rôle, et l'état de préparation de tous ces acteurs. Les retards à mettre en marche les programmes de développement des capacités institutionnelles appuyés par la Banque Mondiale aggravent encore la situation. Le début de la période de construction du pipeline en novembre 2001 et de la mise en service en 2003 créent des échéances inéluctables.

La Banque Mondiale et les deux gouvernements doivent accélérer la mise en marche des programmes de développement institutionnel. Ils doivent également, dès maintenant concevoir les mesures nécessaires pour assurer à moyen terme le rattrapage nécessaire. Certaines actions ont été jugées nécessaires et les conditions de leur mise en œuvre négociées et entendues. L'incapacité d'une des parties à remplir les conditions de démarrage de l'action ne peut signifier que l'action a perdu de son acuité mais que la partie bloquée a besoin d'une assistance en amont. On ne doit donc pas se contenter d'attendre que les conditions soient remplies pour agir. Dans la mesure où ce type d'intervention est nouveau, les agents de la Banque et de la SFI devraient pouvoir prendre des initiatives capables de faire avancer les actions prévues en faveur des états, du secteur privé et de la société civile.

Implication du secteur privé

La participation du secteur privé aux marchés issus du projet est à la fois un problème de communication, de capacité à développer et d'accent à mettre sur les retombées locales du projet.

Au Tchad comme au Cameroun, le secteur privé local se sent ignoré par le projet soit par l'absence de communication et de confiance, soit parce que les exigences de marché dépassent les capacités des opérateurs, soit parce que il n'existe pas de structure susceptible de leur fournir l'appui institutionnel et financier nécessaire pour les rendre aptes à concurrencer.

Cela appelle à des actions à court et moyen termes, pour participer dans la mesure du possible aux retombées de la construction du pipeline et pour développer les compétences et les mécanismes de marché qui permettront de participer aux activités d'exploitation.

Les deux gouvernements doivent aider à :

- *initier de manière participative entre le consortium et les entrepreneurs locaux une rencontre destinée à créer les conditions d'un réel dialogue. Il s'agit de créer un cadre commun dont la forme et les méthodes seront acceptées de part et d'autre, afin de rechercher des solutions acceptables aux deux parties, notamment par une compréhension identique des règles du jeu de mise en concurrence;*
- *créer au Cameroun et développer au Tchad des mécanismes d'information entre le consortium (COTCO, TOTCO) et les opérateurs économiques grands et petits pour éclaircir les conditions de marché;*
- *classifier les entreprises en fonction de leurs compétences et le type d'appui nécessaire à leur implication dans la réalisation du projet;*
- *susciter un engagement de la part des entreprises contractantes envers un objectif quantitatif déterminant de manière réaliste, sans mettre en danger la qualité du travail, des parts de marchés dévolues aux entreprises locales;*
- *entamer la réflexion sur l'efficacité du système et du mode de financement des petites et moyennes entreprises locales pour leur développement harmonieux avec la montée en régime du projet.*

Relations de travail

Les grèves et autres mouvements sociaux parmi les équipes de construction du pipeline sont un signe d'absence de dialogue, sinon de concertation.

Le gouvernement devrait créer, - ou s'il existe, mettre en œuvre - un cadre de concertation entre COTCO-TOTCO et les représentants des travailleurs dont l'objectif serait de prévenir les conflits de travail par des mesures appropriées de gestion et de rémunération du travail.

AU CAMEROUN

Sentiment d'exclusion

Les entrepreneurs du secteur privé et les ONG expriment chacun un sentiment d'exclusion par rapport aux instances de gestion du projet d'oléoduc, en particulier le Comité de Pilotage et de Suivi du Pipeline (CPSP) sous la direction de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH).

Il y a là problème de communication entre intéressés et parties prenantes.

Le gouvernement doit étudier la possibilité d'élargir les instances de pilotage et de coordination aux parties intéressées en particulier à des représentants des entrepreneurs privés et des ONG. Le gouvernement pourrait également prendre l'initiative de développer et dynamiser un cadre permanent de concertation sur l'économie et sur le projet.

Cadre législatif et réglementaire sur les ONG

La récente publication du décret sur les ONG complète le cadre législatif mais les principaux intéressés ne semblent pas avoir été suffisamment entendus. S'il est admis que le travail des ONG est important pour le pays, il importe que le cadre législatif et réglementaire les concernant, facilite et encourage leur travail, selon les meilleures pratiques mondiales, sans exclure les contrôles requis.

Le gouvernement du Cameroun devrait prendre l'initiative d'inviter les ONG à une discussion ouverte, libre et constructive sur :

- *la nature et l'impact de leurs actions,*
- *les attentes réciproques des ONG et du gouvernement,*
- *les modifications éventuelles à apporter au cadre réglementaire objet d'un récent décret,*
- *la création d'un cadre permanent de concertation et les modalités de son fonctionnement.*

La Banque Mondiale devrait s'impliquer directement dans la facilitation de ce dialogue.

AU TCHAD

Administration

L'état de préparation des administrations centrale et locales est source d'inquiétude. Les déficiences chroniques sont aggravées par les départs de personnel attirés par les opportunités offertes par le consortium et autres entrepreneurs privés. (À titre d'exemple, un ingénieur débauché dans les domaines de l'énergie et de l'environnement peut obtenir une rémunération multipliée par 6).

Le gouvernement doit prévoir, dans les budgets 2002, 2003 et 2004, les crédits nécessaires au recrutement et à la formation de personnel clef, en particulier dans les domaines de la gestion des ressources pétrolières, de l'environnement, de la planification socio-économique et de la programmation sectorielle (éducation, santé, hydraulique). En cas de limitation ou de contrôle, veiller à préserver le nombre d'agents supplémentaires requis dans ces filières.

Formation des employés

L'état de préparation et de formation des personnes aspirant à des emplois avec le consortium ou ses entrepreneurs est nettement insuffisant.

Compléter et étoffer les programmes d'enseignement technique et de formation professionnelle en fonction des besoins actuels et surtout de ceux prévisibles dans un avenir rapproché. Dans l'immédiat, le consortium et les entrepreneurs principaux doivent poursuivre, adapter et compléter la formation du personnel recruté.

Opérateurs économiques

Les opérateurs économiques sont également dans une position défavorisée pour l'obtention de marchés à cause de l'absence de préparation et de formation. Il n'est pas suffisant d'énoncer les conditions requises pour postuler des marchés, il faut aussi aider les opérateurs potentiels à se préparer adéquatement.

Le gouvernement, la Banque et le consortium doivent accélérer les programmes destinés à préparer les entreprises locales et renforcer la capacité des PME à répondre aux demandes plus sophistiquées de ce projet. Les instruments jusqu'ici utilisés semblent peu adaptés pour dépasser les handicaps auxquels il faut remédier pour faciliter la participation des entrepreneurs tchadiens : manifestement, de nouvelles façons de faire sont à inventer.

Statut du personnel en détachement

Il y a problème à régler pour permettre au personnel d'élite de l'administration d'être détaché auprès d'une institution impliquée dans la gestion du projet sans avoir à démissionner avec perte d'emploi et de bénéfices à long terme.

Le gouvernement et la Banque Mondiale doivent au plus tôt régler ce problème de détachement pour permettre aux cadres impliqués de se consacrer aux tâches prévues pour eux. Les dispositions réglementaires ou opérationnelles au niveau de la Banque qui obligent le gouvernement à perdre définitivement ses agents devraient être revues et adaptées pour ne pas affaiblir l'administration dans son rôle de contrôle et de suivi de l'activité économique et sociale. Il ne faut pas obliger les fonctionnaires les plus utiles à démissionner pour assumer des tâches au sein des structures autonomes et provisoires chargées d'orienter le projet pour les intérêts nationaux.

La Presse

La Presse ne dispose pas de moyens adéquats pour traiter des enjeux du pétrole, de ses risques et opportunités afin de pouvoir informer le public de façon professionnelle. Compte tenu du péril que représente une dépendance des médias soit de subventions étatiques, soit d'annonceurs prépondérants, la Presse (journaux, radio, TV) doit demeurer un instrument essentiel d'information et de discussion des enjeux en cause et doit avoir les moyens d'exercer sa mission.

Le gouvernement peut contribuer utilement en favorisant la formation (séminaires) et en apportant un appui technique (Maison de la Presse). Le gouvernement peut également, conformément à la convention de Florence qu'il aurait ratifiée, accorder les avantages fiscaux et douaniers d'usage et ainsi encourager les éditeurs à améliorer la qualité de leurs publications. Les journaux devraient bénéficier d'une information exhaustive et, au besoin, d'un appui financier pour la publication régulière et le traitement des informations axées sur le projet. Certains bailleurs bilatéraux ayant été initiateurs de programmes d'appui à la formation et au développement des médias, d'autres pourraient être invités à contribuer avec la facilitation du gouvernement.

GESTION DES RESSOURCES ET DES REVENUS (ÉCONOMIE – FINANCES – PAUVRETÉ)

EN GÉNÉRAL

Communication

Un des problèmes que l'on retrouve de façon persistante et généralisée est l'absence de communications efficaces entre les principaux acteurs. C'est un sujet qui touche chaque volet de notre mandat. Quelques exemples relevés en cours de route :

- rupture de dialogue entre COTCO et les associations patronales du Cameroun,
- manque de concertation entre le gouvernement du Cameroun et le patronat,
- insuffisante concertation tripartite gouvernement - COTCO - patronat (y compris les représentants de PME),
- au Tchad, absence d'information claire et de communications entre tous les acteurs : gouvernement, consortium, secteur privé, société civile, presse.

La communication et la concertation ne sont pas, en soi, des palliatifs à la résolution de problèmes mais elles sont un moyen essentiel pour cerner les problèmes et aborder la recherche de solutions. L'absence généralisée de communications est source de frustrations, de malentendus et souvent laisse en souffrance des problèmes qu'une simple information claire et compréhensible servirait à régler. Une communication efficace est un pré-requis pour clarifier, pour réduire les rumeurs et les inquiétudes qui proviennent de l'absence d'information et pour s'attaquer aux enjeux véritables; et la concertation entre les acteurs un moyen nécessaire pour aborder la recherche de solutions.

Au-delà d'un commentaire général sur l'urgence d'agir en ce domaine, le GIC fait les recommandations suivantes à l'intention des principaux acteurs :

- *d'ici la fin des travaux sur le pipeline et au cours des premières années de service, mettre en place un comité technique de coordination entre COTCO, le Patronat et le CPSP;*
- *au Tchad, le consortium doit prendre l'initiative de communications ciblées et soutenues avec chacun des partenaires affectés par le projet : opérateurs économiques, populations rurales, société civile. Il ne suffit pas de dire ou d'afficher, il faut expliquer et dialoguer;*
- *le Secrétariat de Coordination du projet devrait devenir un centre dépositaire de toutes les informations sur les différentes facettes du projet, centre largement accessible à tous et avec antennes dans les régions directement concernées par le projet;*

- *les organisations d'encadrement des populations, notamment les ONGs, doivent recevoir un soutien pour leur permettre de diffuser l'information sur les opportunités et les risques;*
- *les solutions techniques aux problèmes les plus inquiétants devraient faire l'objet de priorité dans la diffusion d'informations. Par exemple les risques de fuites de pétrole sur les côtes, en mer, au quai flottant, ou la situation concernant le torchage, devraient être vulgarisés pour que le débat puisse porter sur des données concrètes validées et reconnues.*

AU TCHAD

Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté

Ce programme est d'importance stratégique pour le Tchad. Cette stratégie, conjuguée avec l'utilisation des revenus du projet pétrolier, représente l'espoir d'une action concertée et disposant de moyens substantiels pour mener une lutte systématique contre la pauvreté.

Le gouvernement doit finaliser cette stratégie avant la fin de l'année 2001, préparer dès maintenant les programmes qui en assureront la réalisation et maintenir une concertation étroite entre les hauts responsables de cette stratégie et ceux responsables de l'utilisation des revenus du pétrole.

Développement régional des neuf cantons

C'est là un exercice critique qui pourrait devenir un instrument important dans le développement ordonné de la région. Le processus de planification est aussi important que le produit : dans la mesure où le processus est ouvert, inclusif et démocratique, les chances seront meilleures qu'il en résulte un plan qui sera adopté et implanté avec efficacité. L'échéancier aussi est important puisque la vision de la région qui découlera de ce processus devrait guider la façon de dépenser les revenus provenant du pétrole et donc être en place avant l'arrivée de ces revenus. Quelques questions d'ordre structurel doivent encore être clarifiées, telles que les limites administratives du plan qui recoupe des parties de cantons et de départements. Le processus doit être défini au plus tôt. L'impact des premières élections communales sur la préparation du plan et son adoption doit aussi être pris en compte.

La question des responsabilités et des instances décisionnelles dans le processus de planification doit être précisée; le processus se doit d'être ouvert et démocratique; on devra porter attention à la convergence des questions structurelles, politiques et de processus. Un nouveau séminaire tel celui tenu en 1999 à Bébidjia, pourrait être un moyen de faire avancer ce processus, à la diligence du gouvernement.

Indisponibilité de données statistiques locales récentes

Une mise à jour prochaine est prévue.

Le gouvernement devrait lancer des études de mise à jour des données statistiques locales le plus rapidement possible sans attendre la mise en place des institutions locales décentralisées et ce pour disposer des dites données dès le début de l'année 2002.

Situation stationnaire du programme FACIL

Aux yeux des populations et des opérateurs économiques, les attentes sont grandes quant à l'importance de ce programme et de sa contribution aux volets investissement et micro crédit.

La Banque Mondiale et le gouvernement doivent définir les moyens de débloquer ce projet afin d'avoir en marche des actions concrètes et visibles avant le début de la pose du pipeline en novembre 2001.

Problèmes de sous-traitance

Il existe un sentiment d'impuissance des candidats à la sous-traitance face à TOTCO et aux entreprises d'exécution. Il y a problème de transparence et d'information ainsi que de définition des exigences et de préparation des candidats. Le problème est particulièrement aigu dans les transports, les services et la production alimentaire intensifiée du fait de l'élimination répétée des opérateurs tchadiens.

Le gouvernement devra dans un premier temps, vérifier et contrôler les assertions des candidats malheureux à la sous-traitance et assister les candidats potentiels à des contrats futurs.

Afin de permettre aux entreprises nationales et locales d'accéder à une plus grande part de ces marchés au cours de la vie du projet, le gouvernement avec l'appui de la Banque Mondiale favorisera le développement de services privés de construction des infrastructures, de transport, d'horticulture et d'élevage; assurera la formation des entrepreneurs et développera la conformité aux normes internationales en vigueur sur le projet.

Utilisation du bonus

C'est là un exemple de ce qu'il ne faut plus faire, un incident qui doit servir dans l'avenir pour développer des relations de confiance avec la population et avec les partenaires au développement.

Le gouvernement du Tchad devra veiller à une utilisation transparente et consensuelle du reliquat du bonus y compris les intérêts.

GOUVERNANCE

EN GÉNÉRAL

Relations avec la société civile

Une longue période de lutte de la société civile contre la première mouture du projet a permis d'améliorer la protection des populations et de l'environnement. Les gouvernements, la société civile et le consortium doivent en conséquence opérer une mutation au niveau de leur perception mutuelle et s'attaquer aux problèmes qui émanent des travaux en cours et à venir.

Dans cette phase de réalisation,

- *de fréquentes rencontres à périodicités fixes sont nécessaires pour échanger l'information sur l'avancement du projet, discuter des inquiétudes des uns et des autres et chercher en dehors de toute polémique des solutions aux problèmes posés. Un tel cadre de concertation s'impose dans chaque pays et surtout au Tchad;*
- *les relais traditionnels d'information des populations (autorités locales, ONG) doivent être activés pour permettre aux populations de profiter des opportunités sans exagérer les attentes;*
- *les ONG et la société civile doivent être mis en condition d'assumer leur devoir de vigilance et d'alerte par un statut juridique discuté et négocié avec elles (surtout au Cameroun).*

AU TCHAD

CCSRP

Le Groupe note que le Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP) est enfin formé. Il faut maintenant remplir les conditions qui lui permettront d'être opérationnel.

Le gouvernement doit définir et allouer un budget au CCSRP pour le second semestre 2001. Le Collège doit, pour sa part, définir précisément sa doctrine d'intervention et préparer un plan des tâches concrètes à réaliser. Le Collège devrait être saisi des décisions à prendre quant à l'utilisation du reliquat du Bonus.

Dialogue politique

Il existe des dissensions politiques mineures mais exacerbées et clairement exprimées autour du projet. Les partis de la majorité soutiennent le projet et ceux de l'opposition que nous avons rencontrés ne semblent pas s'opposer au projet d'exploitation du pétrole Tchadien. Ils émettent des doutes quant à la possibilité pour le gouvernement actuel, même avec l'appui de la Banque Mondiale, d'assurer une gestion transparente et une répartition équitable des revenus pétroliers au profit des populations dans le cadre d'une politique concertée de lutte contre la pauvreté.

À l'initiative du gouvernement, construire un dialogue avec les parties prenantes (partis politiques, ONG, Société Civile) autour du projet pétrole, en expliquer les enjeux et les défis, en justifier les choix retenus à partir d'options variées, et en éclairer les compromis dynamiques. Négocier avec l'opérateur pétrolier et avec les partenaires internationaux et nationaux pour améliorer de façon soutenue les retombées économiques, environnementales et sociales.

Le processus de décentralisation administrative

Ce processus est prometteur d'un développement local et régional efficace. Il reste à définir précisément ce que sera cette décentralisation des pouvoirs. Il reste encore beaucoup à faire pour répartir les responsabilités et les revenus entre les administrations centrale et locales. L'implantation de la Stratégie nationale de la réduction de la pauvreté sera aussi touchée par le processus de décentralisation. Une décentralisation réussie pourrait, avec le temps, avoir un impact considérable sur la gouvernance et le bien-être de la population.

Le gouvernement et la Banque doivent porter une grande attention à la réforme administrative locale appelée à lancer le processus de décentralisation avec une redistribution des pouvoirs, des responsabilités et des fonds. En particulier, ils veilleront à harmoniser le processus avec les nouvelles réalités de la région pétrolière bénéficiaire des 5 % des revenus pétrolier.

Sécurisation des populations

La circulation des armes de guerre et de personnes en uniforme qui semblent commettre de nombreuses exactions constitue une source d'inquiétude pour les populations qui craignent un retour à des temps incertains où la possession d'armes devient un objectif pour chacun. Le fait que certaines exactions proviennent de personnes en uniforme, qu'elles soient ou non des militaires, porte atteinte à l'autorité de l'État. L'absence de sécurité limite les initiatives.

Le développement des capacités comprend celles dont l'État a besoin pour assurer dans les normes la sécurité des personnes, la discipline des militaires et la bonne gouvernance. Cela exige une application uniforme et transparente des lois qui assurent la sécurité des biens et des personnes ainsi qu'une sensibilisation et une formation des forces de l'ordre aux questions des droits de l'homme dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre.

LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

EN GÉNÉRAL

Données de base

Les données de base de l'Étude d'Impact Environnemental (« baseline studies » ou « situation zéro »), c'est-à-dire les études décrivant la situation de base qui sert de départ à l'examen des impacts sur l'environnement et sur la société, ne semblent pas être complètes ni disponibles. Le GIC a reçu plusieurs représentations à cet effet, certains prétendant même qu'elles n'existent pas. Pour sa part, le GIC n'a pu encore les obtenir.

D'autres informations indiquent que ces études sont de nature qualitative plutôt que quantitative et ne tiennent pas suffisamment compte de paramètres importants tels :

- la quantité et la qualité des eaux de surface et souterraines,
- les données sur le braconnage et l'exploitation illicite de la forêt,
- les données sur la santé et le bien-être des populations concernées.

Ces études constituant le fondement même de l'analyse des impacts sociaux et environnementaux, il est essentiel qu'elles soient disponibles aux personnes et institutions intéressées, y compris le GIC. S'il existe encore des carences sérieuses, il est important de les combler avant que les activités de construction ne soient plus avancées. Les gouvernements et la Banque Mondiale doivent assurer cette diligence sans plus tarder.

Le Plan de Gestion Environnementale (PGE – EMP)

Ce plan est l'outil principal de gestion environnementale pour l'ensemble du projet et donc le principal instrument de suivi et de contrôle. C'est un plan exigeant, qui sera appelé à être modifié selon les circonstances réelles du projet.

À cet effet, le GIC pose les questions suivantes :

- *Jusqu'à quel point le PGE est-il explicite quant à sa capacité d'adaptation aux imprévus et à de nouvelles circonstances?*
- *Jusqu'à quel point le PGE est-il sensible aux variations dans les revenus du projet? Certaines garanties sont-elles à prévoir pour assurer l'intégrité de la gestion en toute circonstance?*
- *Quelles mesures sont prévues pour gérer des impacts qui perdureraient sur le long terme ou en permanence?*
- *Les agences responsables de surveiller la mise en œuvre du PGE dans les deux pays ont-elles toute la capacité technique et matérielle? Le cas échéant quelles actions sont requises, dans l'immédiat et à moyen terme, pour assurer cette capacité essentielle?*

Le consortium, les deux gouvernements et la Banque Mondiale en sont saisis pour réponse.

Impact sur les ressources hydriques et marines

Les sujets d'inquiétude les plus spécifiques touchent les ressources hydriques : la protection de la pêche côtière et fluviale qui est un élément très important du commerce et de l'approvisionnement intérieur pour les deux pays; les répercussions des technologies de l'exploitation du pétrole sur la nappe phréatique au Tchad qu'on dit avoir été touchée par les changements à long terme des précipitations en Afrique de l'Ouest depuis les années 70. Jusqu'à date, on semble avoir porté plus d'attention aux effets sur terre que sur l'eau; ce déséquilibre doit maintenant être corrigé.

Les informations sur la gestion de l'eau doivent être regroupées pour s'attaquer aux principales préoccupations, incluant celles :

- *des pêcheurs à Kribi et de ceux fréquentant les rivières importantes;*
- *des ONG au Tchad;*
- *des représentants du gouvernement et du public au Cameroun où la sécurité au large est une problématique internationale qui déborde ce seul projet;*
- *des conseillers scientifiques.*

Capacité des ministères

Les ministères de l'environnement de chacun des deux pays ont de lourdes responsabilités, aggravées par l'ensemble des activités gravitant autour de projets pétroliers. Au Cameroun, il y a pression constante du braconnage et de l'exploitation forestière illicite. Au Tchad, il s'agit de la capacité du Ministère d'assumer effectivement toutes les fonctions qui sont les siennes.

Dans l'ensemble des efforts de développement institutionnel des administrations publiques, la priorité doit être accordée à s'assurer que les ministères de l'environnement soient en mesure d'exercer leurs fonctions de suivi et de contrôle sur l'ensemble de leurs responsabilités, en particulier sur les projets pétroliers.

AU CAMEROUN

La FEDEC

La Fondation est agréée, il reste à prendre le Décret d'Utilité Publique (DUP) pour qu'elle puisse fonctionner pleinement.

Ses administrateurs s'inquiètent des moyens mis à la disposition de la Fondation eu égard à ses responsabilités. Certaines conditions de fonctionnement, telle l'unanimité requise pour les décisions du Conseil d'Administration pourraient causer des blocages. De même, les statuts de la Fondation sont régis par un accord qui ne peut être renégocié sans l'accord de toutes les parties.

Il semble y avoir divergence entre les approches quant à la gestion des parcs nationaux sous la responsabilité respective de la FEDEC et du ministère de l'Environnement.

Le décret portant DUP devrait être pris par le gouvernement sans tarder, si ce n'est déjà fait.

À diligence de la Fondation, définir et chiffrer un plan d'action détaillé qui permettra de comparer obligations et moyens de façon convaincante. Un accord entre les parties sur les moyens à mettre en place et sur leur provenance pourrait faciliter le réexamen des autres clauses des statuts qui sont remises en question.

Établir des moyens de collaboration et de convergence entre le ministère de l'Environnement et la FEDEC pour assurer une gestion harmonisée des parcs nationaux.

Les déversements

Des inquiétudes sont encore exprimées quant aux mesures prises pour évaluer les risques, gérer et remédier aux déversements pétroliers sur mer et ceux qui pourraient menacer la nappe phréatique sur terre. La gestion de ce dossier est des plus importantes à cause des conséquences potentielles de déversements et des inquiétudes que cela engendre.

Plusieurs actions sont à prendre dans ce dossier par le gouvernement et le consortium :

- *une étude sur les déversements est envisagée et ses termes de référence adoptés. Lancer en toute diligence l'appel d'offres;*
- *cette étude devra porter une attention particulière aux risques rattachés aux transbordements en haute mer (au terminus pétrolier);*
- *au dire des experts, le budget de 0,8 million \$ alloué pour la prévention et le contrôle des déversements est nettement insuffisant, n'est pas comparable à ce qui est prévu ailleurs dans des circonstances semblables et doit être revu à la hausse, sauf démonstration contraire;*
- *sur terre, étudier comment trouver des moyens incitatifs pour intéresser les populations riveraines à assumer des responsabilités pour assurer la sécurité du pipeline.*

Sensibilisation des populations

Le niveau d'information disponible pour les populations et leurs représentants et le degré de sensibilisation aux questions environnementales, celles reliées au projet comme celles d'un caractère plus large, est faible. Par conséquent, le niveau de compréhension des enjeux est également faible, voir inexistant.

À l'initiative du gouvernement et avec le concours de la coopération internationale, lancer un programme intensif de sensibilisation aux enjeux de ce projet et aux autres questions environnementales.

AU TCHAD

Information

Il existe un déficit d'information sérieux qui doit être comblé comme préalable à l'examen des véritables problèmes et enjeux. Les données de base (« baseline studies », « situation zéro ») ne sont pas accessibles; certaines informations techniques, concernant par exemple le torchage et la ré-injection, sont disponibles mais n'ont pas été communiquées de façon à satisfaire les inquiétudes, notamment la société civile.

A l'initiative du gouvernement, avec la collaboration du consortium, créer un cadre de dialogue et de médiation pour un entendement commun des problèmes, de leurs dimensions et de leurs effets prévisibles. (Si, par exemple, le torchage n'est pas une technique retenue, cette information devrait être largement partagée pour que le débat se fasse sur les enjeux réels).

Le gisement de Sidigui

L'exploitation du gisement de Sidigui et l'acheminement du gaz et du pétrole à N'djaména ne relèvent pas du cadre du projet pétrolier de la région de Doba. Il existe cependant, de fait, une relation à plusieurs niveaux :

- la qualité des normes environnementales et sociales exigée pour le projet Sidigui ne doit pas être moindre, malgré son envergure restreinte, que celle du projet de Doba;
- l'approvisionnement énergétique de la capitale est un impératif social autant qu'économique. Sinon, un pays exportateur de pétrole se trouverait en situation de déficit énergétique pour subvenir aux besoins de sa propre population. (C'est aussi le cas des populations du sud du Tchad, une situation qui exigera attention.)

Le gouvernement devrait indiquer clairement les mesures qu'il entend prendre pour l'adjudication des travaux et pour la gestion économique, environnementale et sociale de ce projet. Les normes environnementales devraient être de même calibre que pour le projet Doba.

Le gouvernement devrait amorcer, en concertation avec les populations locales, une réflexion sur les moyens de subvenir en énergie aux populations de la région pétrolière.

IMPACT SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le projet touchera les communautés locales de multiples façons pendant toute son existence. Les observations et recommandations qui suivent s'adressent à l'étape en cours et à l'avenir immédiat.

EN GÉNÉRAL

Accès des petites entreprises aux marchés

À plusieurs endroits, des employés du consortium ou d'autres personnes ont relevé l'excellent potentiel de liens commerciaux entre les entrepreneurs et les petites entreprises comme les restaurants locaux et les cuisiniers, les petits hôtels, les fournisseurs de produits de consommation, les bouchers et les producteurs de gravier. À l'inverse, plusieurs personnes ont critiqué l'octroi du contrat de ces services à de grands fournisseurs, spécialement ceux de l'extérieur. Les exigences formelles (adhésion à la Chambre de Commerce, les exigences de l'impôt, etc.) sont souvent un frein à ce qui permettrait de donner un maximum d'opportunités aux fournisseurs locaux dont certains, comme la coopérative des femmes de Moundou, répondent déjà à certaines des exigences formelles (registres comptables, vérification, situation juridique).

Regrouper les informations, sur les conditions d'approvisionnement local tout le long du pipeline et dans le secteur des champs pétroliers afin d'optimiser la participation des producteurs locaux et celle des petites entreprises au fur et à mesure que le rythme de la construction s'accélèrera. COTCO, TOTCO et les entrepreneurs principaux devraient coordonner leurs efforts avec FACIL et les ONG pour continuer d'augmenter la participation des petites entreprises.

Inflation

Plusieurs personnes ont mentionné la hausse du prix du logement et des aliments dans les capitales et dans la région des champs pétroliers, ainsi qu'à Douala tout comme à Kribi. Cette situation est probablement causée par un ensemble de facteurs qui débordent le projet. L'augmentation de l'exploitation pétrolière dans toute la région occidentale et équatoriale de l'Afrique peut pousser les prix à la hausse tout comme la faible pluviosité de l'année dernière. À l'échelle locale cependant, on a noté des augmentations de prix qui seraient reliées à des activités du projet. L'argent généré par le projet en salaires, achat de fournitures et le programme de compensation ne peut manquer d'avoir un certain impact à court terme. Une expansion du commerce et de la mobilité crée une pression sur le marché de l'habitation et de nouvelles routes changent habituellement la valeur des terres. Il n'est pas simple de supputer l'effet des prix sur les marchés locaux, spécialement à partir de cas particuliers, mais il est clair qu'une augmentation abrupte du prix des biens essentiels crée des inquiétudes légitimes.

Les gouvernements doivent mettre sur pied un suivi constant des prix des besoins essentiels tels la nourriture, les combustibles et le logement ainsi que du domaine foncier, au niveau local dans les zones touchées par le projet pour apporter un complément aux données nationales. Les ONGs pourraient être invités à participer à la réalisation des études en collaboration avec les administrations locales, régionales et nationales.

Compensations

Au Cameroun, des compensations individuelles ont été payées de façon apparemment satisfaisante. Il est déjà évident que les personnes utilisent les biens et l'argent. On continue à appliquer les plans de compensation communautaire bien que le calendrier prévu laisse entendre d'autres ralentissements. Au Tchad, les compensations ont engendré plus de controverses. Le format est maintenant établi et le consortium s'attend à procéder largement de la même manière lors de la prochaine étape avec les compensations individuelles. Ces compensations continueront au Tchad jusqu'à ce que tous les sites des puits aient été choisis : il y a donc avantage à développer de nouvelles méthodes pour régler les problèmes qui subsistent. Par exemple, il subsiste un nombre de divergences sur des cas particuliers relativement aux quotités servies aux espèces non encore traitées (Nere, Karité). Ce contentieux pourrait se vider rapidement sous constat de tiers : il s'agit de prendre en charge les cas particuliers soumis, de les traiter systématiquement et de conclure. Il subsiste des controverses sur la qualité de la brique utilisée dans la construction des maisons destinées au rétablissement des personnes déplacées.

Un des défis vient du nouveau régime de paiement pour les arbres fruitiers, selon lequel quelques individus auront droit à des sommes d'argent dépassant largement tous les revenus qu'ils auraient pu avoir dans le passé, jusqu'à cinq et même dix fois le revenu annuel d'un producteur de coton. En même temps, il n'existe pas de tradition solide d'épargne dans les banques ni suffisamment d'institutions bancaires décentralisées pour permettre que les rétributions soient versées dans des comptes comme au Cameroun. Le personnel du consortium avance que l'utilisation de numéraire a en fait été beaucoup moins « inutile » qu'on ne pourrait le supposer, mais les ONG demeurent préoccupées.

Il est important de déterminer d'ici la fin 2001 toutes les compensations communautaires et d'en régler le plus grand nombre possible. Les compensations communautaires devraient

être réglées avant que ne commencent les gros travaux de construction dans cette communauté.

Il serait utile d'examiner et d'évaluer la façon dont les bénéficiaires utilisent leurs compensations afin d'aider à mieux gérer ces sommes. On pourrait aussi profiter de cette arrivée d'argent comptant dans la région pour développer des mécanismes d'épargne et informer les populations sur la gestion de ces fonds.

AU CAMEROUN

La situation des pygmées Bakola

Les minorités comme les pygmées doivent bénéficier d'un appui spécial pour leur permettre de survivre dans l'environnement du projet pétrolier. En effet, bien que le projet ait fait des efforts importants pour éviter toute interférence directe dans la vie de ces communautés, elles demeurent vulnérables du fait de la dynamique du projet et de l'interaction croissante avec les étrangers. Il est important de développer des actions spécifiques et adaptées de renforcement des capacités dans le respect de leurs traditions et cultures et en réponse à leurs aspirations légitimes d'amélioration des conditions de vie.

À la diligence du gouvernement un premier renforcement consisterait à rétablir la citoyenneté des pygmées en leur fournissant une assistance pour régulariser leur situation d'état civil, en leur établissant une carte d'identité nationale et enfin en leur assurant un titre sur la zone foncière dans laquelle ils habitent et cultivent. Ceci pourrait éventuellement s'appliquer à toutes les petites communautés généralement peu informées de l'évolution des décisions administratives les concernant.

Ouvrir aux Bakolas qui utilisent le territoire du pipeline pour la chasse, les mêmes possibilités d'emploi qui sont offertes à ceux qui y cultivent.

Les pêcheurs

Les pêcheurs de Kribi expriment des craintes quant à l'avenir de leur activité dans la zone. Les questions sur le développement durable de la pêche demeurent, à leurs yeux, sans réponse.

À l'initiative de l'Autorité de Développement de la région, un organisme de création récente, il serait opportun de faire l'examen spécifique des conditions qui affecteront, positivement ou négativement, la pêche dans la région.

AU TCHAD

Infrastructures locales

La réalisation de travaux d'infrastructure pour améliorer les conditions de service aux populations, tels cliniques, abattoirs, et autres, est retardée. Or, ces infrastructures seront un des moyens d'améliorer la sécurité, l'hygiène le bien-être des populations, et de répondre aux besoins de la croissance.

Veiller à ce que ces projets d'infrastructure locale soient en place le plus tôt possible. Il faut également viser à utiliser la main-d'œuvre disponible avant que la construction pétrolière ne batte son plein.

Information régionale

Information, éducation et communication au plan régional. Une journée nationale a eu lieu lors de laquelle on annonçait des journées d'information locales de fréquence trimestrielle. Malgré l'importance d'assurer en continu l'information, l'éducation et la communication (à deux sens) au plan régional, ces journées n'ont pas encore été tenues.

Organiser avant novembre 2001 des journées régionales et locales d'information et de communication. Organiser également un séminaire sur le développement régional dans la première moitié de 2002.

Migration et relations entre agriculteurs et éleveurs

Plusieurs personnes affirment que le projet pétrolier a favorisé une immigration importante. D'autres suggèrent que les mouvements de population dans la région existaient bien avant le projet. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs n'ont pas encore été résolus de façon satisfaisante mais il semble peu probable, compte tenu de la diversité ethnique des éleveurs, que cette situation découle d'une orchestration.

La problématique de ces conflits devrait être examinée et des approches développées comme apport au plan de développement régional et aux nouvelles structures administratives décentralisées.

Recherche et formation

Certains impacts sociaux sont déjà remarqués des observateurs : hausse des prix de certains produits, apparition de quartiers dits « satan », conflits dus à la migration, effets du sida. Les changements augmenteront de façon plus rapide et variée dans les années à venir. L'infrastructure de recherche au Tchad en général mais particulièrement dans le Sud ne peut fournir l'information nécessaire aux parties prenantes au projet que de façon inadéquate à cause de l'insécurité récente.

La recherche sur les questions environnementales et sociales pertinentes doit recevoir un encouragement officiel et un support financier assuré pour rester indépendante et pour développer une infrastructure de formation liée au développement d'une économie à vocation agricole où le pétrole est appelé à jouer un rôle important.

4. CONCLUSION

Les principales préoccupations

Les principales préoccupations qui se dégagent de cette première visite de travail se résument ainsi :

- la progression à « deux vitesses » entre le consortium d'une part et les administrations publiques et société civile de l'autre, et le décalage entre les capacités des uns de réglementer et de suivre efficacement le progrès des travaux et ses conséquences sur l'environnement et sur les populations;
- l'importance de sécuriser les populations quant aux impacts du projet et dans leurs relations avec les administrations publiques;
- l'absence de communications efficaces ou de dialogue entre les parties intéressées : les efforts de ce côté incombent au consortium vis-à-vis des entreprises intéressées aux marchés et des populations affectées, et de façon plus générale, à chacun des intervenants, de contribuer à créer les canaux de communication et les cadres de dialogue nécessaires;
- l'importance du plan de développement régional en gestation dans la zone pétrolifère du Tchad, qui pourrait devenir un instrument de concertation et d'action locale regroupant tous les intéressés et susciter des initiatives de développement indépendantes du pétrole;
- l'urgence de mettre en place tous les préparatifs à la gestion des revenus du pétrole qui sont attendus fin 2003.

Suite à donner

Le GIC continuera de se pencher sur les sujets identifiés dans ce rapport. Nous serons de retour au Tchad et au Cameroun dans la seconde moitié de novembre et d'ici-là nous continuerons de nous renseigner en approfondissant la documentation et par correspondance avec les intéressés.

Nous aviserons à l'avance des sujets que nous désirerons traiter lors de la prochaine visite et solliciterons les suggestions. Nous cherchons également à développer et maintenir un réseau de communications qui nous permettra d'être renseignés le mieux possible.

Le GIC inaugurera son propre site web d'ici la fin 2001 et demeure accessible par son Secrétariat.

Remerciements

Le GIC remercie toutes les personnes qui, en qualité individuelle, en tant que représentants d'administrations, d'institutions et de groupes, ont bien voulu nous rencontrer et partager avec nous leurs idées, visions, sentiments et constatations.

Il remercie les gouvernements du Cameroun et du Tchad pour leur accueil, leur disponibilité et leur facilitation de la mission; les membres du consortium, COTCO, TOTCO, ESSO, de l'information fournie et des services et appui logistique mis à la disposition du groupe; enfin, le personnel de la Banque Mondiale, en particulier au Cameroun et au Tchad, pour avoir assuré une organisation efficace qui nous a permis de profiter au mieux de notre visite.

Le Groupe International Consultatif

Mamadou Lamine Loum, Président
Hilde Frafjord Johnson (absente de cette mission)
Jane I. Guyer
El Mazide Ndiaye
Dick de Zeeuw
Jacques Gérin, Secrétaire Exécutif

Le Secrétariat du GIC

5 Place Ville-Marie, bureau 200
Montréal (Québec)
Canada H3B 2G2
Tél : +1 514 861 0583; fax +1 514 397 1651; courriel : secretariat@gic-iag.org

ANNEXE I**Chronologie des Rencontres****20 juillet au 2 août 2001**

Vendredi 20 juillet	Douala <ul style="list-style-type: none">- COTCO- Gouverneur de la Province- SFI- Secteur privé : Chambre de Commerce, SICAM, MECAM
Samedi 21 juillet	Kribi <ul style="list-style-type: none">- Préfet, Département de l'Océan- Visites aux villages Bakola- COTCO
Dimanche 22 juillet	Yaoundé <ul style="list-style-type: none">- Briefing Banque Mondiale et FMI- FEDEC
Lundi 23 juillet	Yaoundé <ul style="list-style-type: none">- Chairman, House Committee on Production, Town Planning, Construction and Domestic Trade- Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)- Ministre des Investissements Publics- Société Civile- Ministre Délégué Chargé du Budget- Haut Commissaire du Canada
Mardi 24 juillet	Yaoundé <ul style="list-style-type: none">- Africa Project Development Facility- S.G. Ministère de l'Environnement et des Forêts- Premier Ministre- Ambassadeurs et représentants- Secrétariat de la Présidence
Mercredi 25 juillet	Yaoundé - Moundou - Koumé - Bebidjia <ul style="list-style-type: none">- Esso - Koumé- Banque Mondiale - CTNSC, FACIL
Jeudi 26 juillet	<ul style="list-style-type: none">- Visites de terrain et de villages- Visite à Mbaibekoum et Mbere
Vendredi 27 juillet	Moundou <ul style="list-style-type: none">- Sous-préfet- ONG et ADH (CPPL)- Chambre de Commerce- Association des femmes

- Leaders religieux
- Délégués régionaux : éducation, santé, environnement, finance

**Samedi
28 juillet**

Moundou

- Doba : autorités et ONG BELACD
- Moundou : - associations des producteurs de coton
 - CPPL

**Dimanche
29 juillet**

Moundou - N'Djaména (par route)

**Lundi
30 juillet**

N'Djaména

- Cellules de coordination : CTNSC, direction du pétrole
- CCSRP
- FACIL
- Conseil du patronat

**Mardi
31 juillet**

N'Djaména

- Comités de pilotage, Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
- Ambassadeurs et représentants
- Parlementaires de la majorité
- Parlementaires de l'opposition
- Collectif des femmes de l'opposition
- Ministre de la Décentralisation
- Esso

**Jeudi
1 août**

N'Djaména

- Directeurs des ministères : Environnement, Éducation, Santé, Élevage, Agriculture, Économie, Finance
- Ministre de la Promotion Économique
- Président de la République
- ONG, ADH
- Briefing, Banque Mondiale, FMI

**Mercredi
2 août**

N'Djaména

- La Presse
- Travail interne
- Départ